



REUNION DU 23 MAI 2017

COMPTE-RENDU

Présents :

Mme FERLAUX, co-présidente élue
Mme CHEVALLIER, co-présidente habitante
Mme ANTOINE, M. DAVEU, M. DUPAS, Mme GERARD, Mme HELLEUX, Mme
LEGENDRE, M. RENAULT, M. CLOSSET, Mme GARNIER, M. LOISANCE,
Mme MONNIER, M. BOISRAME, Mme LAFON
Mme MARREC, CNL
Mme PROTHIAU, conseillère municipale

Excusée :

Mme PAYEN,

Absents :

Mme DUBOST, M. GOUDAL, M. LE MASSON, M. LODE
Mme GUEZOU, Fougères Habitat
M. LANDAIS, Foyer Loisirs
Mme CRAMPET, école des Bleuets
Mme PERRIER, Centre social

Assistaient également à la réunion :

Mme LEPAROUX, Directrice Citoyenneté Prévention, ville de Fougères
Mme VITTET, adulte relais, maison de quartier des Cotterêts
3 habitants

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 14 mars 2017
2. Travaux de la commission animation : bilan et perspectives
3. Organisation de la journée citoyenne du samedi 23 septembre : point d'étape
4. Informations et questions diverses

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 MARS 2017

Le compte rendu de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. TRAVAUX DE LA COMMISSION ANIMATION : BILAN ET PERSPECTIVES

Mme Chevallier fait le bilan des animations qui se sont déroulées récemment :

La chasse aux œufs – le mercredi 19 avril après-midi. 62 enfants du centre de loisirs et du centre social y ont participé. L'information n'a pu être communiquée pour les enfants des écoles en raison des vacances scolaires. Pour autant, les organisateurs sont très satisfaits et souhaitent renouveler cette animation, l'an prochain.

Le bric-à-brac – le samedi 13 mai sur le parking de la Rencontre de 8h à 17h. Co organisée avec le centre social et la Rencontre, cette animation a accueilli 20 déballeurs. Mme Chevallier précise que l'école des Bleuets organise aussi un bric à brac. L'an prochain, l'école souhaite s'associer au bric à brac du conseil de quartier ; ce qui sera une plus-value pour tous.

Les prochaines animations sont les suivantes :

Fête de l'été le 17 juin sur le thème de l'eau

Barbecue partagé pour clôturer l'animation des **quartiers nomades**, le 25 août.

Mme Chevallier indique qu'un projet de fête Halloween est prévue pour le second semestre 2017.

3. LA JOURNEE CITOYENNE DU 23 SEPTEMBRE : POINT D'ETAPE

Mme Ferlaux rappelle qu'il est prévu, tous les 2 ans, une animation inter quartiers. La journée citoyenne répond à l'idée de contribuer au bien vivre ensemble en favorisant la convivialité entre les habitants et à améliorer son cadre de vie.

Fabrication d'hôtels à insectes dans le jardin du Val Nançon
Enlèvement de la mousse de l'Eglise St Sulpice
Construction d'un barbecue enclos Etienne de Fougères (sous réserve de l'avis favorable de l'ABF)
Enlèvement des plantes invasives au jardin public
Lasure et peinture de mobilier urbain au parc des Orières
Nettoyage de la voie verte vers l'Aumallerie
Nettoyage du pont sous la rocade
Construction d'un barbecue au parc des Orières
Réalisation d'un graff dans le pont qui passe sous la rocade
Nettoyage de la voie verte vers Galaché
Fabrication et pose de panneau indiquant la voie verte
Nettoyage des abords de l'étang de Groslay
Construction d'un barbecue aux abords de l'étang de Groslay
Restauration: café du matin et repas du midi
Reportage photos/vidéo
Embellissement de la piscine des Verriers (étang de Groslay): nettoyage et maçonnerie

Les ateliers

Pour chacun de ces ateliers, la ville est à la recherche d'un référent qui aura en charge le groupe de volontaires et bénéficiera d'une « pré-formation » par les services techniques en amont de cette journée (consignes, utilisation du matériel ...). Des associations ont également été sollicitées pour encadrer certains ateliers.

Mme Ferlaux propose aux membres de faire acte de candidature pour être référents et le signaler au service citoyenneté.

Les ateliers auront lieu, le matin, et seront suivis d'un repas convivial (Jardin du Val Nançon ou esplanade du centre culturel Juliette Drouet)

Les ateliers fonctionneront par inscription préalable, un nombre maximum étant défini pour chaque atelier (atelier au choix, inscription indépendante de son quartier d'appartenance)
Les inscriptions seront possibles à partir de la fin juin au moment de la parution de Fougères ensemble, sur le site internet de la ville ou par téléphone.

La communication

Dans le Fougères Ensemble qui paraîtra fin juin

Sur les affiches Decaux à partir du 28 août

Distribution de flyers et d'affiches

Information lors de l'accueil des nouveaux habitants le 8 septembre et au forum des associations le 9 septembre

Auprès des écoles fougéraises. Des membres du conseil suggèrent une information auprès des collèges et lycées.

Une information par la presse sera faite début septembre.

Une information par le biais d'Appy Jeunes est à prévoir.

4. QUESTIONS DIVERSES

Mme Ferlaux propose aux habitants et membres du conseil qui n'ont pu assister à la visite des élus dans le quartier qui se déroulait avant le conseil d'évoquer leurs remarques ou questions :

Aire de jeux face au 18 rue de St Lô : les barrières devaient être changées et il n'y a pas de bancs

Petit chemin près de l'aire de jeux : les bornes sont défectueuses et beaucoup de véhicules passent. Il semblerait qu'il y ait un litige entre la ville et l'entreprise.

Mme Legendre indique que les marches sont difficiles d'accès près du 26 rue de St Lô ; un plan incliné existait auparavant sur toute la longueur ; ce qui était très pratique pour les personnes à mobilité réduite et pour les mamans avec poussettes.

Mme Madec informe de la présence de rats dans le quartier et notamment au 18 rue de St Lô. M. Cintré de Fougères habitat a été informé.

Est évoquée la présence de tags sur les containers enterrés.

M. Renault indique que des sacs éventrés contenant du ciment et des caisses de bouteilles ont été déposés près des containers. Il est également souligné que des personnes déposent des sacs de 100L dans les containers, ce qui bloque leur orifice.

Demandes de poubelle derrière la maison de quartier et près du futur terrain de boules et demande de cendrier devant l'entrée de la maison de quartier.

Une personne évoque la suppression du distributeur de billets au centre commercial des Cotterêts. Il est précisé que celui-ci avait été vandalisé et la Caisse d'Épargne l'a retiré. Le point de retrait dans le quartier se situe au Crédit Mutuel avenue de la Verrerie.

Mme Prothiau indique que dans le cadre du collectif de défense du bureau de poste, un distributeur de billets pourrait être sollicité.

Mme Loisançe indique que lors de la tonte des espaces verts, il n'y a pas de nettoyage le long des immeubles, rue Joseph Fournier.

Un habitant évoque l'accident mortel de l'avenue de la Verrerie et souhaite que des aménagements relatifs à la sécurité et visant à réduire la vitesse puissent être envisagés par la ville.

La séance est levée à 21h30